

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Joseph VOGEL

Une prière antique :
Essai sur le Carmen 76 de Catulle

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1990, tome 86, p. 123-136

© Abbaye de Saint-Maurice 2014

Une prière antique

Essai sur le Carmen 76 de Catulle

Catulle devait avoir quelque 25 ans lorsqu'il composa le poème qui va nous retenir. Donner une date plus précise est impossible: la chronologie de sa douloureuse passion pour celle qu'il nomme Lesbie — et le carmen 76 appartient à ce groupe — ne peut reposer que sur l'analyse interne des pièces qu'il lui a consacrées.

Comme on s'accorde pourtant à fixer la date de ce poème aux derniers mois de l'orageuse liaison, il faut, avant d'aborder le texte, évoquer sommairement le chemin parcouru jusque-là.

I. Les faits

- **Catulle.** Né à Vérone aux environs de 85 avant J.-C., Catulle s'établit à Rome vers sa vingtième année. Il y fréquenta les cercles cultivés, avide à la fois de beauté, de luxe et de plaisir. Son tempérament sensible et passionné le jeta avec fougue dans le tourbillon mondain des milieux aristocratiques.

Comme si elle sentait venir la catastrophe des guerres civiles et voulait cueillir le maximum des fruits délicieux que mettaient à portée de ses mains une richesse trop vite acquise et le raffinement de l'Orient grec nouvellement découvert, la haute société de ce temps s'étourdissait d'art et de plaisir.

Le jeune Catulle, qui faisait tout avec passion, s'adonna à l'un et à l'autre avec la même ardeur, cultivant de front la poésie la plus précieuse et la plus triste débauche. Un tel mode de vie usa prématurément ses forces, et il ne dépassait guère la trentaine lorsqu'il mourut, vers 54 avant J.-C.

Une telle existence n'aurait pas de quoi nous retenir si ne brillait, sur ce fond lamentable, les sombres flammes de la plus douloureuse passion d'amour. Catulle y trouva la croix de sa vie (le mot est de lui). Doué d'une sensibilité toujours à vif et d'une âme qui n'avait rien de médiocre, il vécut ce drame à une grande profondeur : les poèmes qui en retracent les divers cheminements ont un accent de lyrisme personnel que Rome n'entendit que cette unique fois, et que la Grèce elle-même ne connaissait que par Sappho.

- **Lesbie.** L'objet de sa folle passion était une patricienne qu'il cache sous le pseudonyme de Lesbie (allusion à Sappho de Lesbos?). On est d'accord aujourd'hui d'y reconnaître Clodia, la sœur de ce Clodius Pulcer assassiné par Milon (le procès qui s'en suivit est l'occasion du fameux *Pro Milone* de Cicéron). Elle avait épousé un Metellus, autre grand nom de la noblesse romaine. Femme d'une extraordinaire beauté, riche de tous les dons de la naissance, de la fortune et de l'esprit, très cultivée, musicienne à ses heures, elle était un des centres de la vie mondaine. Bref, l'une de ces femmes comparables à la Sempronia dont Salluste, au chapitre 25 de son *Catilina*, nous a tracé le suggestif portrait.

Hélas ! comme Sempronia sa contemporaine, c'était une femme dénuée de tout sens moral. On ne comptait plus ses aventures galantes, et toutes sortes de bruits infamants couraient sur son compte ; on disait entre autres (et ce n'était pas le pire) qu'elle avait empoisonné son mari. Cicéron nous en a laissé dans le *Pro Coelio* un portrait haut en couleurs qui, tout cruel qu'il est, ne trahit sans doute guère la réalité.

- **Les tourments de l'amour.** C'est d'une telle femme que notre poète s'éprit avec l'ardeur de ses vingt ans. Elle, à ce moment, avait dépassé la trentaine. Après la période des illusions joyeuses, Catulle se mit à supporter difficilement ses perpétuelles infidélités.

Commencèrent alors ces longues années de querelles, de scènes violentes coupées de réconciliations passionnées. Passant des tortures de la jalousie à l'exultation du triomphe, Catulle a chanté tous les moments de cette folie dévorante. Les plaintes, les cris de rage, le désespoir et les injures les plus ordurières s'y mêlent aux protestations d'amour, de tendresse et de fidélité.

Mais aussi, dira-t-on, que ne l'a-t-il abandonnée ? Là est le drame. Plusieurs fois il a tenté, par dégoût plus que par dépit, de s'en défaire. Voici par exemple quelques vers de la pièce numéro 8 :

« Malheureux Catulle, mets un terme à ta folie, et ce que tu vois perdu, tiens-le pour perdu... Adieu, femme ; désormais Catulle tient bon... Mais toi, Catulle, de la fermeté ! Tiens bon ! » (Carm. 8, vers 1-2, 12, 19)

Il avait beau s'exhorter : à mesure que diminuait sa tendresse et les bribes d'estime ou d'admiration qu'il lui vouait encore, l'attirance sensuelle qu'elle exerçait sur lui semblait s'exaspérer chaque jour davantage. Il en était conscient, et dans plusieurs pièces il joue sur l'opposition des verbes *diligere* et *bene velle* d'une part (évoquant tendresse et affectueux intérêt) et du verbe *amare* d'autre part (réservé dans ces cas à l'amour charnel). En voici quelques exemples :

« Je t'ai chérie autrefois (*dilexi te*) non pas seulement comme d'ordinaire une maîtresse, mais comme un père chérit ses enfants... Maintenant je te connais ; aussi, bien que je brûle avec moins de retenue que jamais, tu n'as de loin plus à mes yeux autant de prix ni de valeur. Comment est-ce possible ? dis-tu. Parce qu'une trahison comme la tienne augmente la passion d'un amant (*amantem cogit amare magis*) mais diminue sa tendresse (*sed bene velle minus*). (72, 3-8)

» Voilà où par ta faute, ma Lesbie, mon âme en est venue : désormais elle ne peut plus s'intéresser à toi (*bene velle*), quand tu deviendrais la vertu même, ni cesser de t'aimer (*amare*), quand tu ferais le pire. » (Carm. 75)

Finalement éclate le plus bref, mais le plus douloureux et le plus plein de ces poèmes de feu :

« Je hais et j'aime (*odi et amo*). Vous vous demandez comment je fais ? Je l'ignore, mais je le sens, et je suis à la torture (*nescio, sed fieri sentio, et excrucior*). » (Carm. 85)

II. Le poème

Le carmen 76 est postérieur à ceux que nous venons de lire. Il est peut-être le dernier, mais plus probablement l'avant-dernier des poèmes concernant Lesbie. En voici le texte, latin et français :

Si qua recordanti benefacta priora voluptas
Est homini, cum se cogitat esse pium,
Nec sanctam violasse fidem, nec foedere nullo
Divum ad fallendos numine abusum homines,

- 5 Multa parata manent tum in longa aetate, Catulle,
 Ex hoc ingrato gaudia amore tibi.
 Nam quaecumque homines bene cuiquam aut dicere possunt
 Aut facere, haec a te dictaque factaque sunt ;
 Omniaque ingratae perierunt credita menti.
- 10 Quare cur te jam amplius excrucies ?
 Quin tu animum offirmas atque istinc teque reducis
 Et deis invitis desinis esse miser ?
 Difficile est longum subito deponere amorem.
 Difficile est, verum hoc qualibet efficias.
- 15 Una salus haec est, hoc est tibi pervincendum ;
 Hoc facias, sive id non pote sive pote.
 O dei, si vestrum est misereri, aut si quibus unquam
 Extremam jam ipsa in morte tulistis opem,
 Me miserum aspiciate et, si vitam puriter egi
- 20 Eripite hanc pestem perniciemque mihi,
 Quae mihi subrepens imos ut torpor in artus
 Expulit ex omni pectore laetitias.
 Non jam illud quaero, contra ut me diligat illa,
 Aut, quod non potis est, esse pudica velit ;
- 25 Ipse valere opto et taetrum hunc deponere morbum.
 O dei, reddite mi hoc pro pietate mea.

*S'il y a pour un homme quelque plaisir à se rappeler ses bonnes actions
 D'autrefois, lorsque, songeant à sa piété, il se dit
 Qu'il n'a pas violé la sainteté du serment, que jamais, en s'engageant
 Il ne s'est abusivement servi de la puissance des dieux pour tromper
 [les hommes,
 Alors elles t'attendent nombreuses au long des ans, Catulle, les joies
 Que tu t'es préparées par cet amour payé d'ingratitude.
 Car tout le bien que les hommes peuvent faire à quelqu'un, en parole
 Ou en acte, tu l'as fait en parole et en acte :
 Et tout a péri, confié à une âme ingrate.
 Alors, pourquoi désormais te torturer davantage ?
 Pourquoi ne pas affermir ton cœur, toi aussi te retirer de là,
 Et puisque les dieux sont contre toi, cesser de nourrir ton malheur ?
 — Il est difficile de se défaire d'un seul coup d'un long amour !
 — C'est difficile, mais tu dois y parvenir à tout prix.
 C'est la seule chance de salut, c'est la victoire qu'il te faut remporter,*

*C'est l'unique chose à faire, qu'elle soit possible ou impossible !
— O dieux, si la miséricorde est votre partage, si jamais quelqu'un
A reçu de vous un suprême secours au sein même de la mort,
Tournez vos regards vers ma misère; et si ma vie a été pure,
Arrachez de moi cette peste et ce fléau
Qui, se glissant comme une paralysie au plus intime de mes membres,
A chassé de mon cœur toute joie.
Je ne demande plus désormais que cette femme réponde à ma tendresse,*

*Ou bien, chose impossible, qu'elle veuille respecter la pudeur ;
Moi, j'aspire à guérir, à me défaire de cette maladie hideuse.
O dieux, accordez-moi cette grâce pour prix de ma piété !*

Une remarque d'abord sur la structure du poème. Bien que rien ne l'indique dans nos manuscrits, nous avons ici une pièce où le poète dialogue avec son *Genius* (d'autres pièces sont construites sur le même schéma, en particulier le carmen 8 dont on a lu plus haut quelques vers).

Ce qu'est le *Genius* ? Le mot a beaucoup évolué. C'est en général le « démon personnel » propre à chaque homme, qui veille sur lui dès sa naissance, partage sa destinée et disparaît en même temps que lui. Il n'est souvent pas distinct de l'homme lui-même et représente pour ainsi dire la conscience qu'un vivant a de soi ; on dirait presque, parfois, que le génie de quelqu'un, c'est son double.

Ici, le *Genius* remplit à peu près la fonction de la conscience morale du poète, et l'on ne peut s'empêcher d'évoquer le célèbre « Débat du cœur et du corps de Villon », ballade dialoguée dont le fond lui-même n'est pas tellement différent de notre poème.

III. La prière des Romains

L'exceptionnel intérêt de cette pièce réside en ses derniers vers, la prière aux dieux (vers 17-26). Pour bien voir ce qui en fait un morceau quasi unique dans la littérature latine, il faut dire quelques mots de la prière des Romains.

• **Religion romaine.** Pour un Romain, la religion n'est nullement une question de contact personnel avec son dieu. Ce que nous appelons piété ou vie intérieure lui est pratiquement inconnu.

Le domaine des dieux est réservé, il est à part, et l'on n'entre en relation avec lui que par le rite. Comme les points de contact entre les deux mondes sont multiples, et que le divin peut à tout moment interférer dans l'humain, de même que le sacré dans le profane, les rites sont très nombreux. Ils n'en sont que plus particuliers et plus précis, et tirent de là toute leur efficacité.

La religion romaine est donc avant tout formaliste : la grande question est d'accomplir le rite qu'il faut, et de l'accomplir comme il faut.

- **Prière romaine.** Or la prière elle-même est un rite, elle se réduit à une formule. Formule prévue pour chaque cas, précise comme un texte juridique (on sait combien le juridisme imprègne la religion de Rome), qui doit sa valeur à son immuable exactitude : manquez un mot, intervertissez deux termes, et la prière est nulle ; il ne vous reste qu'à la recommencer. Où est le « cœur » dans tout ceci, l'engagement personnel ? Il n'a rien à y voir, ce n'est pas son domaine.

On pourrait objecter qu'il est en soi normal que des prières plus spontanées que les formules rituelles ne nous aient pas été transmises et soient restées le secret d'un chacun.

Sans vouloir percer le mystère des cœurs, disons seulement que les dieux romains étaient trop peu personnalisés pour susciter normalement une prière semblable à la nôtre.

Il en irait peut-être autrement des religions de salut ou religions à mystères, connues à Rome dès le troisième siècle avant J.-C., mais cela n'est pas notre propos.

- **Documents littéraires.** Quoi qu'il en soit d'ailleurs, je veux simplement dire que la prière de Catulle n'a pas d'équivalent dans la **littérature** latine. Celle-ci en effet ne connaît guère que deux sortes de prières.

L'une est oratoire; elle ne vise qu'à l'effet, au pathétique. Elle n'est en soi qu'un thème de rhétorique, une sorte de figure de style. Elle ne nous apprend donc généralement rien, ou pas grand-chose, sur le sentiment religieux de l'orateur lui-même. L'existence de telles prières nous donnerait tout juste quelques indications sur la sensibilité des foules en ce domaine : on ne les emploierait pas si l'on ne pensait qu'elles ont un écho dans l'âme des auditeurs.

L'autre est rituelle ; son archaïsme, sa précision, son scrupuleux souci de ne rien omettre et par conséquent sa redondance en sont les caractéristiques essentielles. Elle accompagne presque toujours un sacrifice, une lustration, une libation, un quelconque geste rituel.

Voici un exemple de chacune de ces prières :

a) Prière oratoire.

Je ne donne qu'un extrait de l'invocation à Jupiter qui termine la première Catilinaire de Cicéron.

« Toi, Jupiter, que nous nommons avec raison le Pilier de cette ville et de sa puissance, cet homme (Catilina) et ses complices, tu les repousseras de tes temples et de tous les temples, des foyers de cette ville, de ses remparts, de la vie et des biens de tous ses citoyens; ces hommes hostiles aux honnêtes gens, ennemis de la patrie, pillards de l'Italie, unis entre eux par les liens du crime et la complicité du sacrilège, tu les frapperas, aussi bien morts que vivants, de supplices sans fin. » (Cat. 1, 33)

b) Prière rituelle.

C'est Caton qui nous a transmis la longue formule usitée lors de la lustration des champs (sorte de Rogations où l'on promenait en procession autour du domaine, avant de les immoler, le porcelet, l'agneau et le veau du sacrifice appelé *suovetaurilia lactentia*). En voici le début ; c'est le *paterfamilias* qui parle :

« Père Mars, je te prie et te supplie d'être favorable et propice à moi, à ma maison et à mes gens ; c'est pourquoi j'ai fait mener les victimes du *suovetaurile* autour de mes champs, de ma terre et de mon domaine, pour que tu écarter, éloignes et repousses les maladies visibles et invisibles, la stérilité, les calamités et les intempéries, pour que tu favorises la croissance et la maturation des récoltes, céréales, vignobles et vergers, pour que tu conserves sains et saufs bergers et troupeaux, et que tu me donnes, à moi, à ma maison et à mes gens, conservation et bonne santé. C'est pourquoi etc. » (de Agr. 141, 2)

Pour être moins incomplet, il faudrait encore mentionner la prière que les Romains appelaient *votum*. C'est même le seul genre de prière personnelle, non strictement formulaire. Comme son nom l'indique, c'est un vœu, une

promesse que l'on fait à un dieu pour qu'il vous tire d'un mauvais pas : *da ut dem*, ou plutôt *dabo si dederis*. Type de prière encore connu, mais qui comporte généralement chez nous un aspect cordial, un mouvement de l'âme le plus souvent absent chez les Romains.

IV. La prière de Catulle

Relisons la prière de Catulle : « O dieux, si la miséricorde est votre partage, tournez les yeux vers ma misère... » Nous sommes dans un autre univers.

La différence de ton est tellement évidente que le risque existe de la grossir encore, et d'exagérer les analogies avec la mentalité religieuse du christianisme. Soyons donc sur nos gardes : au lieu de nous lancer trop tôt dans un commentaire général, regardons d'un peu près quelques termes et expressions qui donnent la clef religieuse du poème. Car c'est bien tout le poème qui est en jeu, et en séparer la prière serait s'exposer à ne pas la comprendre avec exactitude.

- **Vocabulaire**

A. *Pius et pietas*. On ne peut qu'être frappé par la notion de piété qui ouvre et clôt le poème. Avec ce que l'on sait de la vie de Catulle, on se demande comment interpréter les mots qui la traduisent. Plus étonnante encore est l'allusion à la « pureté de vie » du vers 19. Piété-pureté sont les titres que Catulle pense avoir à la faveur qu'il sollicite des dieux : il y a là comme un défi au bon sens et à la vérité.

Occupons-nous d'abord de la piété. Est dit *pius* celui qui remplit fidèlement ses devoirs, soit envers les dieux, soit envers ses parents, la patrie, les amis, etc. A côté de sa valeur strictement religieuse, le mot peut donc avoir un sens plus profane (cf. notre « piété filiale »). Ce dernier emploi semble même être le plus fréquent dans le latin classique.

Notre texte impose la signification religieuse, mais il ne considère volontairement qu'un aspect de la *pietas* envers les dieux. La limitation du sens est apportée par les vers 3 et 4 qui sont comme une apposition explicative du vers 2. Je m'explique : Catulle se dit « pieux » en ce sens qu'il n'a jamais violé

la sainteté des serments ni trompé personne en abusant de la puissance divine. Ayant juré au nom des dieux, il se devait, par respect pour eux (*pietas*), de tenir fidèlement ses promesses.

C'est bien le sens des vers 3 et 4. En effet, *fides* et *foedus* appartiennent à une racine qui a déjà par elle-même une valeur religieuse.

Cet aspect est ici renforcé par l'adjectif-participe *sanctus*. Le verbe *sancire* signifie en effet « rendre inviolable par un acte religieux ». C'est ainsi que l'on dit *sancire foedus* pour la cérémonie (ordinairement l'immolation d'une victime sanglante) qui « consacre » un traité en le mettant sous la protection vengeresse des dieux.

Ainsi la présence (et la place) de l'adjectif *sanctam* d'une part, et d'autre part l'expression *abuti numine divum* (= *divorum, deorum*) ne semblent laisser aucun doute : la *pietas* du poète est en relation avec le caractère sacré de promesses où les dieux ont été invoqués comme garants.

De quels serments s'agit-il ? Evidemment de ceux qu'échangèrent, comme tous les amants, Lesbie et Catulle. Mais tandis qu'elle n'y était pas fidèle (cf. Carm. 70, 3-4: « Ce qu'une femme dit à un amant passionné, il faut l'écrire sur le vent et sur l'onde qui fuit »), il affirme que pour sa part il n'y a jamais manqué.

Voilà donc en définitive très strictement à quoi se réduit la *pietas* du poète : respect des serments d'amour en vertu de ce que l'on doit aux dieux qui ont été pris à témoin.

B. **Benefacere.** En même temps qu'il restait fidèle à la foi jurée, Catulle remplissait par là même tous ses devoirs à l'égard de Lesbie, et en cela aussi il faisait preuve de *pietas* (on connaît d'autres exemples de l'emploi de *pius* pour caractériser les devoirs de l'homme ou de la femme à l'égard de l'être aimé).

Apparaissent donc ici les *benefacta* du vers 1. La notion est reprise plus explicitement aux vers 7-8, où elle ne concerne, comme l'indique la suite, que l'unique personne de Lesbie. Tandis que l'amour de Catulle le poussait à faire tout le bien possible (*bene facere*) à celle que son cœur chérissait (*bene velle*), ce dévouement n'était pas payé de retour (*ingrato amore*) parce qu'il s'adressait à une âme ingrate (*ingratae menti*). Notons en passant le jeu subtil sur les deux valeurs, active et passive, de l'adjectif *ingratus*.

L'analyse du mot *pius* nous a donc livré ainsi le sens des neuf premiers vers. La reprise de *pietas* à l'extrême fin du poème, tout en formant une belle inclusion, projette sa lumière sur la prière qu'elle termine.

C. **Puriter.** Avec cet adverbe (forme poétique équivalent à **pure**), nous restons dans le même ordre d'idées. En effet, le parallélisme entre le vers 19, où il apparaît (*si vitam puriter egi*) et les derniers mots de la prière (*pro pietate mea*) prouve assez que la notion de pureté recouvre, dans la pensée du poète, celle de piété.

Le mot a donc une valeur plus religieuse que strictement morale : en ne violant pas la **sainteté** du serment, Catulle n'a pas contracté la souillure qui suit le parjure.

Quant à l'étendue donnée ici à cette notion, puisqu'on lui fait englober toute la vie passée, on doit sans doute comprendre ainsi : la passion du poète pour Lesbie résume toute son existence. Sa vie, c'est donc son amour ; l'essentiel en amour est d'être fidèle ; il n'a rien à se reprocher de ce côté-là : sa vie est donc pure *vitam puriter egi*.

D. **Miser et misereri.** Au vers 12, on rend tout naturellement *miser* par « malheureux ». Mais lorsque le mot revient dans la prière au vers 19 (*me miserum aspici*) où il répond au *misereri* du vers 17, on ne résiste guère à élargir le sens et à traduire : « Tournez les yeux vers ma misère. »

Dans une formule de ce genre, notre sensibilité, autant littéraire que religieuse, oriente la pensée vers la « misère de l'homme sans Dieu » comme disait Pascal. L'expression en acquiert, au-delà même de sa portée morale qui nous est familière, une dimension plus profonde : appel au secours, cri d'angoisse devant la faillite de l'humain.

Cela serait fort beau, si proche de tant de prières de notre liturgie (cf. par exemple le *Salve Regina*: «*Illos tuos misericordes oculos ad nos converte* » après révocation de « l'exil dans cette vallée de larmes »).

Il faut pourtant rester objectif et admettre que tel n'est pas le sens premier du texte. N'ayant ni la notion chrétienne du péché ni celle du surnaturel, le Romain n'est guère capable d'exprimer en clair de tels sentiments. D'ailleurs Catulle, au vers 22, ne fait allusion qu'à la joie qui a totalement quitté son cœur. Le sens naturel est donc tout simplement : « Regardez vers moi qui suis malheureux ».

Il n'est cependant pas interdit de penser que le poète, ayant touché le fond du malheur, est mystérieusement entré en contact, au plus intime de lui-même, avec la misère propre à l'homme.

C'est en effet parce qu'il est persuadé de son impuissance, parce qu'il en a fait l'expérience humiliante et douloureuse, qu'il appelle au secours. Et d'ailleurs, dans le mouvement du poème, ce qui déclenche la prière, c'est bien la réflexion que fait le *Genius* : « Que ce soit possible ou non. » Or Catulle sait trop que s'arracher de Lesbie est impossible à ses seules forces, que la passion le paralyse (*subrepens ut torpor*) : alors de son cœur jaillit la supplication.

• Le nœud du poème

Nous sommes maintenant au centre religieux du poème. L'émouvante originalité de cette prière, qui nous fait entrevoir chez un païen une sensibilité religieuse si fraternellement proche de la nôtre à certains égards, trouve ici son explication.

Cet amour qui le torture (cf. *excrucies* au vers 10, qui est un écho du poème 85 : *odi et amo... et excrucior*), n'a pas seulement chassé de son cœur toute joie, mais l'a conduit aux limites d'une déchéance qu'il ne peut plus se cacher. L'unique recours se trouve désormais dans l'aide miséricordieuse de la divinité.

Encore une fois, ne parlons pas trop vite de sens du péché : le mot n'a pas de sens pour un Romain. Mais au-delà des mots, la vibration intérieure de la phrase et la structure poétique de l'œuvre nous permettent certainement de toucher quelque chose dont le poète lui-même n'avait peut-être pas une conscience bien claire. Et ce quelque chose est la perle mystérieusement éclosée au sein d'une lamentable destinée : la limite de l'humain, de quelque côté qu'on l'atteigne, ne peut déboucher que sur le monde de Dieu.

La voie d'approche suivie par Catulle, c'est-à-dire l'expérience de sa misère, lui fait toucher un aspect de Dieu qui reste encore aujourd'hui au premier plan de notre conscience religieuse : la miséricorde. *O dei, si vestrum est misereri*.

On peut certes discuter sur la valeur exacte de l'expression *si vestrum est* et traduire de différentes façons : « Si vous êtes capables de pitié » ou « si la pitié

est votre partage » ou « puisque c'est votre rôle que d'avoir pitié ». Ici encore, l'analogie avec nos propres formules liturgiques (cf. le début de l'oraison qui suit les Litanies des Saints: *Deus, cui proprium est misereri semper et parcere...*) n'est pas une raison pour donner au texte de Catulle une extension maximum.

Mais d'autre part, le mouvement du poème ne permet guère de s'en tenir au sens minimum ; c'est pourquoi la traduction « si vous êtes capables de pitié » semble très insuffisante. Le parallélisme avec le vers 19 (*si vitam puriter egi*) où la conjonction *si* paraît bien signifier « s'il est vrai que, puisque », oriente d'ailleurs l'interprétation dans le même sens.

Mais laissons les discussions grammaticales. L'essentiel reste la présence du verbe *misereri* dans sa relation avec l'adjectif *miser*, l'homme, du fond de sa misère, débouche, de quelque façon que ce soit, sur un Dieu de miséricorde. Aussi éloignée de notre formule *miserere nostri Domine* que puisse être à ce moment la pensée de Catulle, il est évident qu'elle ne lui est pas absolument étrangère.

V. Conclusion

Le centre de gravité du poème, c'est-à-dire les rapports entre la misère de l'homme et la miséricorde des dieux, permettent finalement les considérations suivantes :

- Même en cherchant à limiter les mots, en particulier l'adjectif *miser*, à la signification la plus restreinte que leur donne le latin classique, on ne peut écarter certains prolongements qui introduisent le poème dans un **univers religieux** aussi familier à notre sensibilité chrétienne qu'il semble étranger à la mentalité romaine.

Sans pécher donc par annexionisme, on doit remarquer une fois de plus avec quelle plénitude la révélation judéo-chrétienne répond à la situation fondamentale de l'homme.

- Il semble en outre qu'un **certain monothéisme** essaye même de se faire jour ici : la miséricorde n'est l'apanage personnel d'aucun dieu particulier.

Ceci expliquerait une autre particularité du texte. L'invocation *O dei*, sans nom propre, sans précision d'aucune sorte, est tout à fait inhabituelle dans la prière latine telle que nous la connaissons.

Sans doute, l'expression arrive fréquemment dans les passages les plus pathétiques d'un discours : bon nombre de *o dii immortales* scandent les flonflons cicéroniens. Mais il n'y a là qu'interjection oratoire et figure de style.

Par contre, une vraie prière nomme toujours avec minutie le ou les dieux qu'elle met en cause. On déclinait même volontiers tous les titres du dieu, et si l'on n'était pas absolument sûr du nom sous lequel il désirait présentement être invoqué, on ajoutait parfois une indication plus générale comme « *sive alio nomine vis nominari* = soit que tu veuilles être nommé d'un autre nom ».

Or ici, nous sommes au-delà de Jupiter, Mars ou Vénus. Pour le sens, *dei* n'est ni un véritable pluriel ni même un collectif, mais comme une dénomination très générale. C'est le divin, l'univers des dieux, dans ce qui le distingue de notre pauvre monde humain.

Non pas qu'il s'agisse de quelque chose d'abstrait et d'impersonnel. Je pense plutôt qu'il faut comprendre ainsi : la divine miséricorde vers laquelle se tourne le cœur meurtri du poète n'appartient pas à tel ou tel dieu ; elle est un attribut de l'être divin lui-même, abstraction faite de la distinction entre la pluralité ou l'unicité de Dieu.

- Enfin, il est très remarquable que l'on discerne dans cette prière l'accent authentique de ce qu'il faut bien appeler **un commencement d'humilité**.

Certes Catulle insiste sur la piété qui est, nous l'avons vu, le titre qu'il croit avoir à la faveur des dieux. Certes encore, il emploie le verbe *reddere* (donner en retour), aggravé de la préposition *pro* (en échange de).

Mais il ne faut pas s'y tromper : on n'a pas affaire ici à un troc, à je ne sais quel orgueilleux marchandage. Non, Catulle ne réclame pas un dû, il implore une grâce. Il suffit de relire le texte pour sentir qu'une détresse vécue à cette profondeur ne peut rien exiger.

Non pas qu'il y ait dans l'âme du poète, il faut le redire encore, aucun sentiment de sa qualité de pécheur. C'est même là ce qui distingue radicalement sa prière de la nôtre.

Mais on peut difficilement refuser d'y reconnaître quelque chose de comparable à cette « pauvreté » intérieure, si chère au cœur de l'Ancien Testament,

qui jette l'homme aux pieds de la divinité, le dépouillant de sa suffisance pour l'abandonner à une gratuite miséricorde.

S'évanouit ainsi la sécheresse juridique qui préside généralement aux rapports du Romain avec ses dieux. Malgré le verbe *reddere* de notre texte, le *do ut des* n'a rien à faire ici.

Lorsque le paysan de Caton offre ses sacrifices à un dieu, il mentionne chacun de ses dons, et chaque fois il ajoute la formule *ut tibi jus est*, c'est-à-dire « comme tu y as droit ». Il pense lui-même avoir en retour un **droit** égal à la protection des dieux et à leurs bienfaits.

En revanche, écoutez une dernière fois Catulle, et voyez la différence :

« Ô DIEUX, SI LA MISÉRICORDE EST VOTRE PARTAGE,
TOURNEZ VOS REGARDS VERS MA MISÈRE. »

† Joseph Vogel